

L'ESTAFETTE

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DU TOURISME ÉQUESTRE

DECEMBRE 2020 / JANVIER / FÉVRIER 2021

N° **147**



ÉVÈNEMENT
EQUIRANDO 2021 :
DIRECTION LE LION-D'ANGERS (49) !

10

CNTE
BILAN TOURISME
ÉQUESTRE 2017 / 2020

11

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval

FFE
naturellement

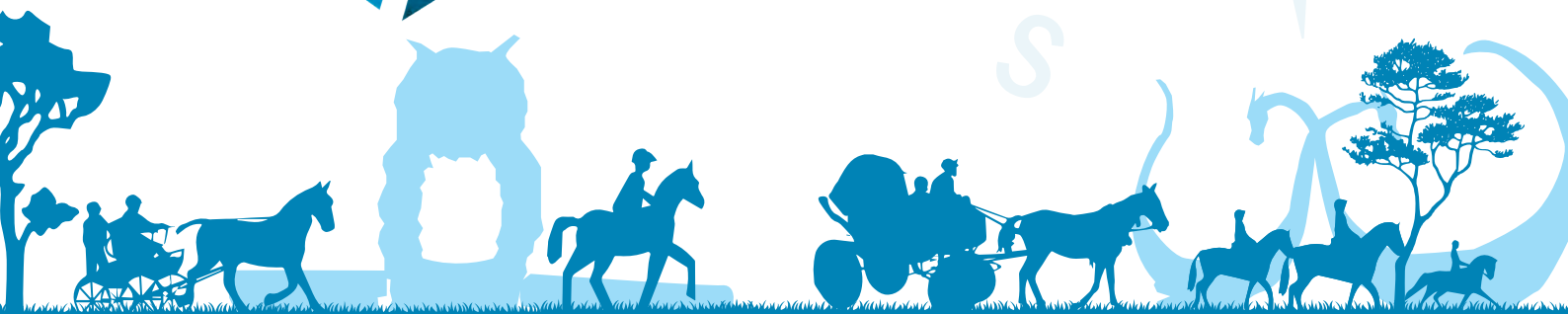
LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DE TOURISME ÉQUESTRE

EQUIRANDO

2021



30 - 31 Juillet
1^{er} Août 2021



LE LION D'ANGERS

PARC DÉPARTEMENTAL DE L'ISLE BRIAND

equirando.com



sommaire

Les brèves	4
Itinérance	8
◆ Comment contribuer à GeoCheval	
Événement	10
◆ Equirando 2021 : direction Le Lion-d'Angers !	
Dossier spécial	11
◆ Bilan Tourisme Équestre 2017 / 2020	
Événement	15
◆ Rencontres du tourisme équestre 2020	
Attelage	16
◆ Comment découvrir l'attelage de randonnée !	
◆ Enseigner l'attelage de loisir	
Bien-être animal	18
◆ Comment assurer le bien-être de son cheval en extérieur ?	
Randonneurs en herbe	19
◆ Oiseaux d'eau	
◆ Avoir ton cheval chez toi	
◆ Jeux	

ÉDITO

ARTISANS DE L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE

Au cours des derniers mois, avec les élus fédéraux en charge du Tourisme équestre, nous avons conçu, organisé et participé aux Rencontres du Tourisme équestre, aux côtés des dirigeants d'établissements d'équitation d'extérieur et des responsables d'associations de cavaliers ou de meneurs.



Il a été débattu de conceptions nouvelles avec des projets structurants et des pistes d'amélioration de l'existant.

Les Rencontres du Tourisme équestre 2020, tenues en visioconférence en raison de la crise sanitaire, ont reflété la diversité et la richesse des activités d'équitation de pleine nature.

Ces temps d'échanges viennent ponctuer cette olympiade débutée avec les 1^{ères} Rencontres du Tourisme équestre à Nîmes en 2017, relayées par plusieurs cycles de réunions régionales en 2019 (voir le bilan de l'olympiade page 11).

Ce partage d'initiatives, de besoins et d'attentes, de propositions des responsables d'associations de pratiquants et de dirigeants d'établissements équestres, contribue à enrichir les services développés par la Fédération avec ses membres, par ses membres et pour ses membres !

Notre Fédération, qui nous rassemble, offre à TOUS la synthèse des initiatives et contributions de chacune et chacun d'entre nous pour assurer le meilleur développement et rayonnement de l'équitation de pleine nature.

Prenez soin de vous et de vos proches, et bonnes fêtes de fin d'année,

Serge Lecomte,
Président de la Fédération Française d'Équitation

Jean-Pierre Blache,
Président du Comité National de Tourisme Équestre

L'Estafette, trimestriel, N°147, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre

Siège social : CNTE - FFE Tourisme, Parc équestre fédéral, 41600 Lamotte-Beuvron 02 54 94 46 00, tourisme@ffe.com

Directeur de la publication :
Le président du CNTE

Rédacteur en chef : Frédéric Bouix

Secrétariat de rédaction : Louise Kufel

Ont collaboré à ce numéro : Laura Billès, Noémie Bourcier, Marjorie Burel, Claire Ceone, Cécilia De-Teggour, André Grassart, Delphine Jouffre, Claude Lux, Camille Rosa.

Charte graphique : IMMAX

Mise en page : FFE - Karen Crochet

Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées

Commission paritaire : N°0725 G 86918

N° ISSN : 1276-7905

Dépôt légal : à parution

Tirage : 80 520 exemplaires

Photo de couverture :

© Les Sabots de Vénus



Au national

HOMMAGE

Henry Blanc



C'est avec beaucoup de tristesse que Serge Lecomte, président de la FFE, Jean-Pierre Blache, président du CNTE et l'ensemble des élus de la Fédération Française d'Équitation ont appris le décès d'Henry Blanc, homme clé de l'équitation française, lundi 16 novembre 2020, à l'âge de 94 ans.

Né en 1927, Henry Blanc a d'abord été élève officier des Haras en 1949, puis surveillant à l'école du Pin de 1952 à 1957. Devenu ingénieur agronome, il assure la direction du bureau de l'équitation des Haras nationaux de 1957 à 1962, période décisive pour le développement des centres équestres sous l'égide de la Fédération.

Défenseur de l'équitation populaire et des races chevalines, il

soutient notamment la création de l'ANTE, Association nationale du tourisme équestre, en 1963, celle du Poney Club de France en 1971, ainsi que l'équitation pour handicapés, scolaires et entreprises. Après avoir été sous-directeur du Haras du Pin de 1963 à 1967, puis adjoint à la prospective du cheval et chef de service au ministère des Sports de 1970 à 1982, il quitte les Haras nationaux et rejoint le Conseil supérieur du génie rural, des eaux et des forêts, jusqu'à sa retraite en 1992.

De ses 50 années au service de l'avenir du cheval et de l'équitation, on retiendra un ambitieux programme de recherche scientifique avec la création du SIRE, premier fichier centralisé de toutes les généalogies équines, les partenariats pour moderniser les techniques d'élevage ou encore l'évolution de l'institution avec la réforme du Service des Haras en un établissement public « Les Haras nationaux ». Membre titulaire de l'Académie d'agriculture de France, il était également officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite et commandeur du Mérite agricole.

ACTU

Licence +, votre appli Avantages Licence !

Depuis plusieurs années, des avantages licence sont proposés aux cavaliers licenciés. Afin de répondre aux besoins et compléter l'offre actuelle, la FFE lance



une nouvelle application pour vous permettre de gagner en pouvoir d'achat : Licence +.

Accessible depuis un smartphone, l'application offre un accès à de nombreuses promotions et réductions partout en France sur internet, dans les grandes enseignes et commerces de proximité.

Téléchargez l'application sur Apple Store ou Google Play. Connectez-vous et identifiez-vous avec votre numéro de licence et vos codes SIF associés.

PiroGoTick



Participez au projet de recherche national PiroGoTick : les tiques, les équidés et la piroplasmose. Lancé par l'INRAE, soutenu par le RESPE et la FNC, PiroGoTick propose un volet de science participative auquel tout détenteur d'équidé peut contribuer. Pour mieux connaître les tiques des équidés en France, leur distribution géographique, leur dynamique saisonnière, la transmission de la piroplasmose, le taux

d'équidés porteurs sains de piroplasmose, participez à l'un des 3 programmes :

PiroQuest : lors d'une consultation dans l'une des 4 écoles nationales vétérinaires, demandez à participer. Un questionnaire, une prise de sang, c'est simple.

PiroTick : envoyez ponctuellement les tiques que vous trouvez sur vos équidés, c'est rapide.

PiroSentinel : vérifiez chaque semaine pendant deux ans la présence de tiques sur vos équidés, c'est un engagement fort.

Plus d'infos sur pirogotick.fr et suivez nous sur Facebook.

LIVRE

L'Incroyable Chevauchée, 1 000 lieues sur les traces de Jeanne d'Arc, Tome 1 – De Vaucouleurs à Chinon, par Jean-Michel MILLECAMP est un récit de voyage sur le plus important legs que nous à transmis Jeanne d'Arc : les chemins qu'elle a emprunté en son temps. Née en 1412, elle se fixe comme mission de délivrer la France de l'occupation anglaise et vit ses dernières secondes à l'âge de 19 ans. De 1429 à 1431, elle parcourt 5 000 km soit 1 000 lieues à cheval. A travers ce récit de voyage, le lecteur empruntera les chemins que Jeanne a elle-même emprunté pour mettre en lumière les moments les plus forts et les plus intimes de sa vie de chef de guerre. Son extraordinaire simplicité mêlée à une incroyable détermination met en lumière un monde intérieur fabuleux où elle puise l'inspiration qui la guide sur les routes de France.



Ce 1^{er} tome, De Vaucouleurs à Chinon, est l'occasion de rencontrer l'incroyable Jeanne d'Arc à travers son voyage initiatique, qui fera à son tour voyager le lecteur, amoureux de littérature, d'histoire ou de randonnée équestre. 12 € ISBN 978-2-492591-00-6 lataniere-equitation.fr

En région

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Caval Trophy 2021



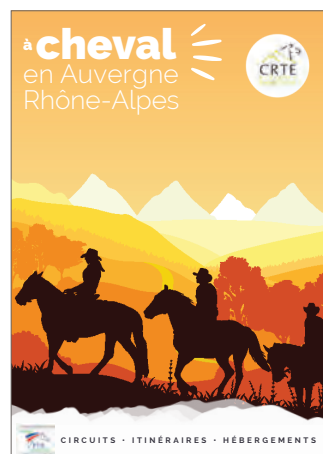
L'édition 2020 n'ayant pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire, le rendez-vous des clubs en Auvergne-Rhône-Alpes est fixé du 8 au 11 juillet 2021. Le Caval Trophy célèbre l'équitation d'extérieur auprès des jeunes cavaliers et leur propose un programme varié où différentes compétences sont mises en lumière. La chasse au trésor, par son côté ludique donnera les bases pour lire une carte IGN sur des sentiers de randonnée, le Caval Show quant à lui proposera aux équipes de démontrer leurs talents artistiques à cheval, les jeux western seront de bons moyens pour travailler les déplacements, la vitesse et la cohésion du couple cavalier/cheval dans une ambiance de folie, quant au Mountain Trail, les capacités de communication seront mises en avant. Chaque club constitue une ou plusieurs équipes de 3 à 8 jeunes cavaliers. Le Haras de Préjeurin à Echalas (69) propose ses infrastructures pour ce programme riche en plaisir et découvertes ! Inscriptions à partir du 1^{er} janvier 2021. ■■■ DUM 337

Défi-Nature

Une seule date du Défi-Nature (mais pas des moindres) a été or-

ganisée cette année sur la région. C'est sur le magnifique territoire du Plateau d'Hauteville à Thézillieu (01) que se sont rencontrés un peu moins de 100 sportifs. L'équipe du Défi-Nature a été ravie d'accueillir cet événement qui aurait dû initialement compter 4 dates sur 2020 et dans différents départements de la région. La Ferme Equestre de Lavant a su proposer des infrastructures et des itinéraires d'une grande qualité, et finalement les sportifs ont concouru dans une ambiance des plus sympathiques ! Bravo à eux ! Le calendrier 2021 sera en ligne d'ici peu. N'hésitez pas à surveiller sa publication sur la page Facebook du CRTE, son site internet ou encore dans le groupe Facebook « Défi-Nature Auvergne Rhône-Alpes » où toutes les nouveautés sur l'événement sont mises en ligne.

A Cheval en Auvergne-Rhône-Alpes



L'édition 2021 des catalogues « A Cheval en Auvergne Rhône-Alpes » est prête ! Le CRTE est très heureux de vous présenter dans ces recueils pas moins de 40 idées de vacances équestres encadrées par des professionnels diplômés et à la tête de montures aguerries et adaptées à l'équi-

tation d'extérieur. Le document « Circuits, Itinéraires et Hébergements » permettra quant à lui aux cavaliers randonnant par leurs propres moyens, de trouver tous les outils nécessaires à l'organisation de leurs aventures équestres ! Ces documents sont

une mine d'informations pour randonner dans les 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. Consultez-les sur le site internet du CRTE ou demandez un envoi postal ! tourismequestre-auvergnerrhonealpes.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE

Balisage dans le Loir-et-Cher

Les baliseurs du CRE Centre-Val de Loire ont effectué le 3 septembre le balisage équestre de l'itinéraire du « Circuit de Monthault » situé à Veilleins (41). Cette boucle de 19 km démarre de l'église de Lanthenay, pour passer par les fermes de Monthault, Otefond et la Verrie. Et se situe à quelques kilomètres de la Route européenne d'Artagnan. Ce circuit pédestre et maintenant équestre a été créé à l'initiative de la communauté de communes de la Sologne des Étangs et est inscrit au PDESI. En plus du balisage, les baliseurs ont également collecté les informations tel que les données GPS qui servent entre autres au relevé des revêtements de sol. L'itinéraire est à découvrir sur GeoCheval.com

Devenez baliseur équestre !



Vous souhaitez participer à l'aménagement des itinéraires équestres ?

Vous avez plus de 18 ans et possédez une licence FFE en cours de validité ? Devenez baliseur équestre ! Le dimanche 31 janvier 2021 le CRE Centre-Val de Loire organise une journée de formation. Vous pourrez ainsi

acquérir les connaissances et les techniques adéquates pour réaliser un balisage efficace, propre et respectueux de l'environnement. Au programme, une partie théorique en salle, et une seconde partie plus pratique où vous découvrirez et mettrez en pratique les outils et techniques de balisage. Retrouvez toutes les informations pratiques concernant cette formation sur : officielsdecompétitioncentre.fr

Route européenne d'Artagnan dans l'Indre



Pascal Deboudt, président du CRE Centre-Val de Loire s'est rendu le 28 septembre dernier à Valençay afin de présenter le projet de la Route européenne d'Artagnan à Claude Doucet Maire de Valençay, vice-président du Conseil départemental de l'Indre et Gilles Branchou adjoint à la Mairie de Valençay, président de l'office de tourisme de Valençay. Après les 250 km effectués en Loir-et-Cher, le déploiement de la Route européenne d'Artagnan se poursuit dans le département de l'Indre avec plus de 200 km d'itinérance équestre à développer. Au total, plus de 2 000 km d'itinéraires à haute qualité de tourisme équestre sont programmés sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

GRAND EST

Nouvel itinéraire en Moselle



« La boucle des châteaux » au départ de Philippsbourg (57) est accessible aux randonneurs ! Cet itinéraire est le fruit d'un travail de longue haleine initié par Jacques Fournié avant même la création de la région Grand Est. En partenariat avec l'office de tourisme du pays de Bitche et avec l'accord de l'ONF les 27 km d'itinéraire inscrits au PDIPR ont été balisés par les équipes du

CRTE. Gérard Narcé, Bernard Seichepine, Claude Morosoli, Magali Britscher et Patrice Britscher ont ainsi posé les marques de balisage en octobre dernier. Tables de pique-nique, barres d'attache pour chevaux et barre d'appuis pour vélo permettent à tous de profiter de cette nouvelle boucle, en effet 80 % de l'itinéraire équestre est accessible aux vététistes. Les usagers sont invités à faire part de leurs remarques au CRTE afin de pouvoir corriger les éventuelles imperfections. Le CRTE Grand Est tient à saluer le travail des bénévoles et remercie les élus locaux, l'ONF, l'office de tourisme et particulièrement Delphine Descouvières pour leur soutien et implication dans ce projet. L'itinéraire est à découvrir sur GeoCheval.com

Hommage à Gérard Jacques



Fidèle compagnon de tous les organisateurs de TREC en Lorraine, Gérard Jacques nous a quittés le 14 novembre dernier. Juge national, il savait aussi soutenir, avec enthousiasme

et sans retenue, les concours régionaux et départementaux auxquels il était fortement attaché. D'humeur gaie, légèrement gaffeur avec un humour un peu gouaillier, le personnage ne vous laissait pas indifférent. Pour des raisons de santé, il s'était détourné du circuit TREC depuis quelques années. En ces journées d'automne, les feuilles se ramassent à la pelle, les souvenirs aussi. Un TREC sans Gédé n'était pas une fête.

HAUTS-DE-FRANCE

Pari gagné dans le Pas-de-Calais

Cet été 2020, le Conseil départemental du Pas-de-Calais a officiellement reconnu la Route européenne d'Artagnan. Cette avancée signifie que la Route est inscrite au PDIPR et assure, de ce fait, sa pérennité. Ce sont donc près de

120 km de chemins de randonnée qui sont ainsi sauvegardés.

Road trip dans la Somme

Les chevaux sont calmes ce samedi 26 septembre. À la veille de leur voyage d'une semaine à travers la Somme, les montures

d'Emmanuel, Jacky, Patrice et Donatien sont déjà prêtes. Les quatre cavaliers et leurs montures vont parcourir un trajet de 120 kilomètres en une semaine. De Pont-Noyelles à Corbie, puis Villers-Bretonneux et Cappy, avant de boucler Pont-Noyelles en passant par les Camps de César et Frise. Une épopée pendant laquelle ils voyageront, sur environ la moitié du chemin, sur le tracé de la Route européenne d'Artagnan, futur itinéraire équestre européen, réalisé dans le cadre du projet transfrontalier Eqwos. Ils retiendront de cette aventure les points de vues exceptionnels des falaises de Daours, l'architecture remarquable de Corbie mais sur-

tout l'accueil chaleureux que leur a réservé chacun de leurs Hôtes.

Dernier poteau planté dans l'Aisne

L'été se termine et c'est également la fin de la mise en place des poteaux de balisage dans l'Aisne. Notre équipe de baliseurs, composée de Patrick Gaucher et du chantier d'insertion de la Communauté de communes Retz-en-Valois, ont retroussé leurs manches afin d'offrir la possibilité de profiter pleinement et sereinement de la Route européenne d'Artagnan. Désormais, lorsque vous foulerez les 70 km des chemins de d'Artagnan dans l'Aisne, vous serez guidés par ce marquage emblématique bleu et jaune !

ÎLE-DE-FRANCE



A cheval en Yvelines

Des pistes cavalières au sable fin de la Haute Vallée de la Chevreuse à la faune et la flore exceptionnelle de la forêt de Rosny, le département des Yvelines recèle de chemins et de sites qui sont autant de trésors pour les cavaliers randonneurs. Les amoureux de l'équitation au grand air peuvent partir sereinement à leur découverte puisqu'il existe 8 boucles équestres balisées dans les Yvelines. Retrouvez ces boucles équestres sur les sites du CDE des Yvelines cdey.fr et sur le site du Conseil départemental des Yvelines yvelines.fr. Sur les traces des Rois de France à Versailles, traversée des villages pittoresques du Mantois ou galop aux côtés des galopeurs de Maisons-Laffitte

dans la forêt de Saint-Germain : avec ces itinéraires, vous avez l'embarras du choix ! Téléchargez les itinéraires sur yvelines.fr/loisirs/sports/terre-cheval/les-boucles-equestres-des-yvelines

Retour sur la randonnée départementale des Yvelines

Les Yvelines sont propices au tourisme équestre ! Après avoir accueilli en 2019 l'Equirando, plus grand rassemblement de tourisme équestre européen, le département voit fleurir les randonnées équestres sur son territoire. Parmi elles, la randonnée départementale organisée par le CDE des Yvelines qui a réuni 50 cavaliers et leur monture le 11 octobre 2020.

Les cavaliers se sont élancés par groupe depuis l'hippodrome de Maisons-Laffitte pour une journée enchantée. Au pas des chevaux, ils ont découvert les beautés de la forêt et la richesse du patrimoine yvelinois. Leur trajet les a menés en effet sur les traces des Rois, jusqu'au domaine royal de Saint-Germain-en-Laye. Là, un déjeuner convivial les attendait dans un lieu insolite : les terrasses du château de Saint-Germain-en-Laye avec une vue imprenable sur tout Paris. A leur retour à l'hippodrome de Maisons-Laffitte, les touristes d'un jour ont pu partager leurs souvenirs autour d'un apéritif offert par l'Office de tourisme de Maisons-Laffitte.

Le challenge de PTV : du 22 novembre au 7 mars

Rejoignez le challenge ! Composé de 4 étapes et d'une finale, ce circuit maille la saison des cava-

liers de TREC. L'accès à la finale est conditionné par la participation à un minimum de 2 étapes. Le classement général sera calculé sur la base des 2 meilleures performances des participants. Les 2 meilleurs résultats seront retenus pour la participation à la finale et le classement général du challenge. Les cavaliers hors challenge sont également les bienvenus sur les étapes et la finale ! Le programme d'une étape PTV : le matin pratique à cheval sur les difficultés du PTV – déjeuner convivial - l'après-midi concours sur le parcours découvert le matin. Dates des prochaines étapes : 10 janvier, 7 février et la finale le 7 mars. Renseignements : CDEY 06 32 85 37 02 ou Claire Laurent 01 30 88 46 51 / 06 74 87 35 86 cdey.fr

OCCITANIE

Projet inter-clubs pleine nature

La commission Equitation de pleine nature du CRE Occitanie, propose le projet d'action interclubs Occitanie. Un appel d'offre est lancé auprès des clubs d'Occitanie afin de leur proposer de se rassembler autour d'une randonnée sur la base d'une journée. Cette manifestation offrira la possibilité de faire découvrir l'équitation de pleine nature ou plus simplement de diversifier les activités des clubs. Le club organisateur devra mettre en place, dans le cadre de sa manifestation, une randonnée scindée en plusieurs niveaux pour la rendre accessible à tous : par exemple en proposant des itinéraires de 15, 25 ou 35 km. La manifestation restant libre d'animations et de compositions.

Formations enseignants

Des formations courtes destinées aux enseignants sont prévues pour leur permettre de s'aguer-



rir aux techniques de randonnée et d'accompagnement. L'objectif étant de leur donner les outils nécessaires à la maîtrise d'un groupe de cavaliers et d'équidés en pleine nature. La clé de ces formations est de proposer aux enseignants des actions pragmatiques en lien avec la réalité du terrain, en mettant l'accent sur la sécurité et la gestion du groupe. Plus d'informations : 06 10 74 77 02 christian.membrives@creoccitanie.fr

À l'international

Assemblée générale de la FITE

Les membres de la Fédération internationale de tourisme équestre (FITE) se sont retrouvés à l'occasion de son assemblée générale le 11 septembre dernier. En raison de la crise sanitaire, l'assemblée générale s'est tenue en visioconférence et a réuni 19 nations. Le rapport moral et financier de la FITE a été proposé et approuvé. Les mandats d'Adrian Flynn (Irlande) et de Jean-Louis Mermillod (Italie) au conseil d'administration ont été renouvelés respectivement aux fonctions de trésorier et vice-président. Wu Gang Fang (Chine) rejoint également le conseil d'administration. Les championnats du monde de TREC 2020 et les championnats d'Europe d'équitation de travail qui devaient avoir lieu respectivement à Weathershain (Allemagne) du 3 au 5 septembre et au Pouget (34) du 10 au 13 juin ont été reportés aux mêmes lieux et dates en 2021.

L'Arabie Saoudite, le Kazakhstan et la Georgie intègrent la FITE



Lors de l'assemblée générale 2020, l'adhésion de l'Arabie Saoudite a été approuvée par les membres de la FITE.

L'Arabie Saoudite souhaite développer les activités équestres et en particulier le tourisme équestre. Avec la volonté d'atteindre les standards

mondiaux, elle se positionne comme destination touristique, grâce aux atouts de l'héritage naturel du pays. L'assemblée générale a également approuvé l'adhésion du Kazakhstan, qui avait rejoint la FITE en début d'année 2020. Le cheval a une place centrale dans la culture kazakhe. Le pays cherche à promouvoir le tourisme équestre en développant différents itinéraires de randonnées équestres permettant aux voyageurs de découvrir la richesse de ses paysages, des montagnes aux steppes, ainsi qu'un circuit historique retraçant le parcours des peuples nomades. L'Endurance Riding and Equine Tourism Association (ERETA) de Géorgie a vu sa candidature pour adhésion à la FITE validée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 11 décembre 2020. Cette adhésion est le fruit de deux ans de travail, notamment au travers d'interventions du Délégué technique de la FITE, Thierry Maurouard, auprès de l'ERETA afin de l'accompagner dans l'organisation du tourisme équestre et de l'équitation de loisir en Géorgie. Pour l'année 2021, l'ONTE géorgien souhaite mettre en place une formation de Guide de tourisme équestre, également d'initier les travaux de balisage et de cartographie des chemins de randonnée à cheval, et enfin d'organiser des conférences sur le tourisme équestre. La FITE au nom de tous ses membres félicite les représentants de ces trois ONTE et leur souhaite la bienvenue dans la grande famille du tourisme équestre international.

Coupe d'Europe de TREC 2021

Les dates des différentes étapes de la Coupe d'Europe de TREC 2021 sont en ligne.

Constituée d'une quinzaine de dates, la Coupe d'Europe de TREC a lieu chaque année et rassemble des cavaliers de diverses nations européennes autour de la discipline.

Retrouvez le règlement des compétitions de TREC et toutes les informations sur la discipline sur fite-net.org/trec

Comment contribuer à GeoCheval ?

Quelle a été votre première recherche sur GeoCheval ? Un zoom sur votre prochaine destination ? Un zoom sur votre lieu de résidence ou votre centre équestre ? Nous savons bien que les passionnés de randonnée aiment tout autant explorer de nouveaux itinéraires que faire connaître « les leurs ». Dans les numéros précédents de l'Estafette, nous vous avons présenté les fonctionnalités de GeoCheval. Il est temps de vous expliquer comment y contribuer !



« Il existe beaucoup de promenades à cheval vers chez moi, mais elles n'apparaissent pas sur GeoCheval »

Même si l'un des objectifs principaux est de recenser le maximum d'itinéraires équestres, il n'exclut pas la nécessité de publier des itinéraires de qualité. Or, de nombreux circuits connus et empruntés régulièrement par les cavaliers ne répondent pas systématiquement à tous les critères de cet engagement.

Concrètement, quels sont-ils ? La FFE-CNTE et ses comités en

région œuvrent à proposer des itinéraires :

- **Praticables** : hauteur (si voûte), largeur (cheval, attelage), revêtement du sol, inclinaison de pente, définition d'un horaire de passage pour les marées...

- **Sécurisés** : en lien avec les paramètres de praticabilité ci-dessus qu'il est important de définir. L'itinéraire doit aussi pouvoir faire l'objet d'une veille et d'un entretien régulier par les autorités compétentes.

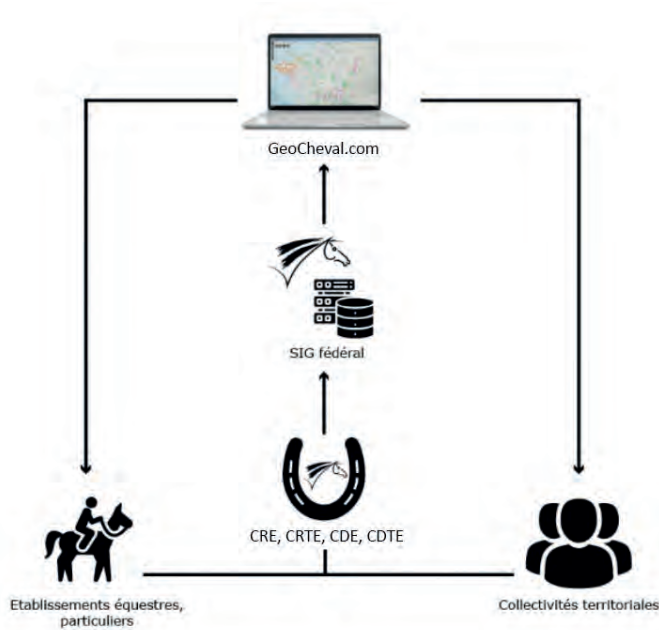
- **Attractifs** : présence d'un patrimoine bâti ou naturel re-

marquable, point de vue, hébergements, établissements équestres, aménagements de l'itinéraire (barres d'attache, eau potable, parking pour van ou camion), connexion à d'autres circuits...

- **Balisés** : l'utilisation de la marque officielle de balisage équestre (orange) ou d'une signalétique en début de parcours indiquant quel balisage suivre en présence d'autres modes de randonnée permet de garantir que la qualité de l'itinéraire ait été reconnue par un expert équestre (comité régional ou départemental de tourisme équestre).

- **Pérennes** : faire en sorte qu'un tracé emprunte des portions inscrites au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) ou au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) permet de garantir une protection juridique des chemins et une continuité de l'itinéraire dans l'espace et dans le temps.

Un référentiel qualité a donc été mis en place sur la base de ces critères afin de servir de grille d'évaluation aux comités régionaux et départementaux de tourisme équestre et aux collectivités concernées (avis touris-



tique, expertise foncière). Ce document et le tracé de l'itinéraire arrêté seront ensuite transmis à la FFE pour intégrer la base de données fédérale et apparaître sur GeoCheval.

Dégradation du balisage, chute d'arbre ou de branchages, éboulements, affaissements des sols, conflits d'usage... Tous ces éléments justifient en quoi il est important de concerter l'ensemble des acteurs du territoire concerné par l'itinéraire en amont de sa réalisation, afin que celui-ci

et la gestion (entretien, veille) qu'il engendre soient identifiés, approuvés et effectifs.

Qui peut transmettre un nouvel itinéraire ou une mise à jour ?

Vous aurez compris que les comités régionaux et départementaux de tourisme équestre sont un maillon indispensable de la chaîne. Pour autant, l'initiative de transmettre un circuit existant à évaluer ou d'en développer un nouveau est entre les

mains de tous. Que vous soyez une collectivité territoriale ou un particulier, il sera nécessaire de vous rapprocher de votre CRE, CRTE, CDE ou CDTE pour lui faire part de votre projet ou échanger sur la pertinence des mises à jour.

Quelles informations sont nécessaires à la transmission d'une mise à jour ?

Les informations nécessaires pour transmettre une mise à

jour sur GeoCheval doivent être envoyées aux comités régionaux ou départementaux de tourisme équestre, vous pouvez retrouver leur contact sur ffe.com. Vous pouvez également envoyer ces éléments à tourisme@ffe.com.

- Un élément cartographique : une carte au format PDF au 1:25000 ou un tracé au format GPX,
- une capture d'écran avec le signalement ou la modification,
- un commentaire pour expliquer la modification.

GEOCHEVAL, VITRINE DU SIG FÉDÉRAL DEPUIS 2017

Mise en ligne en 2017, la carte interactive des itinéraires équestres en France est le produit de la base de données créée en 2015 dans le cadre de l'expérimentation de la démarche SIG (Système d'information géographique) portée par la FFE-CNTE en partenariat avec la Région Centre Val-de-Loire et le Comité régional d'équitation Centre-Val de Loire. L'objectif du projet ? Développer un outil permettant de recenser l'offre des itinéraires équestres, de disposer d'informations homogènes pour chaque itinéraire sur l'ensemble des territoires, de valoriser des itinéraires répondant à un référentiel qualité (sécurité, pérennité) et d'œuvrer au déploiement de la marque officielle de balisage équestre orange. Le tout, devant nécessairement être évolutif pour s'adapter toujours mieux aux utilisateurs, aux pratiques et aux nouveaux besoins.



Accédez librement à la plateforme indispensable à la préparation de vos randonnées !

TROUVEZ
votre itinéraire
à cheval ou en attelage

VISUALISEZ
vos points d'intérêt
touristique

TÉLÉCHARGEZ
vos brochures
touristiques

RANDONNEZ !

TROUVEZ VOTRE ITINÉRAIRE SUR
GeoCheval.com





DIRECTION LE LION-D'ANGERS !

C'est à Polignac (43) en 1961 qu'a eu lieu la première concentration du tourisme hippique. 60 ans plus tard, nommé Equirando, le plus grand rassemblement européen de tourisme équestre pose ses valises - ou plutôt sacoches - au Lion-d'Angers dans le Maine-et-Loire pour fêter cet anniversaire exceptionnel dans un lieu qui l'est tout autant : le Parc départemental de l'Isle-Briand.



© Thomas Micolet



© Nicolas Duprey/CD78

A l'issue de la dernière édition en Île-de-France, les Equirandins se sont donnés rendez-vous pour randonner sur les chemins des Pays de la Loire pendant l'été 2021. Les 180 hectares du Parc départemental de l'Isle-Briand les accueilleront du 30 juillet au 1^{er} août pour célébrer leur passion commune : le voyage à cheval.

Seul, en famille, entre amis ou en club

L'Equirando est une manifestation conviviale où se réunissent les passionnés de tourisme équestre par centaines. Cavaliers solitaires, familles, groupes d'amis ou encore clubs sont les bienvenus ! Pour les clubs, c'est l'occasion de proposer un projet pédagogique à vos cavaliers tout le long de l'année. Entre la préparation des itinéraires, du matériel ou encore l'entraînement des chevaux et des cava-

liers, l'Equirando est un excellent support d'apprentissage pour tous les âges. Une offre spéciale club a été imaginée, rapprochez-vous du Comité d'organisation pour en prendre connaissance.

Un défilé particulier

Comme à chaque édition, un défilé est organisé. En 2021, a été conçu un défilé particulier, un défilé-randonnée ! Trois boucles seront possibles. La première de 4 km permettra à tous les Equirandins de participer à la présentation des équipes dans le bourg du Lion-d'Angers avant de retourner au Parc départemental de l'Isle-Briand. La deuxième boucle permet à ceux qui le souhaitent de continuer leur sortie direction Thorigné d'Anjou avant de revenir au Parc après 28 km de randonnée. Enfin, la dernière possibilité est de prolonger la deuxième boucle



© Nicolas Duprey/CD78

et de se rendre jusqu'au château du Plessis-Macé en effectuant une grande sortie de 36 km. Ce dernier parcours ne sera pas accessible aux attelages, contrairement aux deux premiers.

Itinéraires d'approche

Le comité d'organisation de la 53^e édition a recensé des itinéraires d'approche praticables à cheval ou en attelage. Peu importe que vous veniez du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, les acteurs locaux du développement des itinéraires équestres ont œuvré afin de vous identifier des chemins. Retrouvez ces itinéraires sur la carte interactive disponible sur equirando.com. Vous connaissez des chemins et des itinéraires qui pourraient servir à d'autres randonneurs ? Rapprochez-vous du Comité d'organisation pour les partager !

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes ! Direction equirando.com pour accéder au module dédié et confirmer votre participation. Profitez des tarifs préférentiels jusqu'au 31 mars 2021.

PLUS D'INFOS

Equirando.com

Page Facebook : Equirando

Groupe Facebook :
Equirando 2021 - le groupe
des Equirandins

Compte Instagram :
Equirando.official

Comité d'organisation :
equirando2021@gmail.com

BILAN TOURISME ÉQUESTRE

2017 / 2020

Le plan d'action Tourisme équestre 2017/2020 de la FFE - CNTE se voulait à la fois ambitieux et réaliste, pour continuer à faire rayonner le tourisme équestre en France et au-delà de nos frontières.

Comité National de Tourisme Equestre, Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre, centres de tourisme équestre, associations de cavaliers randonneurs, licenciés, notre action tout au long de l'olympiade a contribué à développer et promouvoir nos pratiques mais a également conforté les démarches engagées en faveur des infrastructures. Retour sur les réalisations marquantes de la période 2017/2020.

Vie associative

Afin d'accompagner les acteurs souhaitant s'impliquer dans le tourisme équestre, mais aussi les Comités « nouvelles régions » mis en place suite à la loi NOTRe, la FFE-CNTE a organisé des Rencontres du tourisme équestre fin 2017 à Nîmes. 120 participants ont pris part aux tables rondes.

En 2019, un cycle de **réunions régionales Tourisme équestre** a été proposé aux Comités régionaux et départementaux d'équitation et de tourisme équestre.

Une seconde édition des Rencontres du Tourisme équestre a été organisée en 2020. 250 responsables d'associations et professionnels exerçant au sein d'un établissement équestre pratiquant l'équitation de pleine nature ou s'y intéressant, ont échangé avec les élus et permanents de la FFE-CNTE sur les projets structurants

en régions, les attentes des pratiquants et des professionnels, et leurs propositions. La restitution en plénière est prévue début 2021.



Dès mars 2020, face à la crise sanitaire et à ses conséquences, les établissements de tourisme équestre ont été pleinement intégrés aux actions menées par la FFE. Plus spécifiquement, outre une Lettre du Tourisme équestre portant sur les **aides mobilisables**, les centres de tourisme équestre ont été destinataires de deux questionnaires d'impact économique.

Développement des pratiques

Ressources
Sept nouvelles vidéos thématiques ont été mises en ligne sur la chaîne Youtube de la FFE : Préparer sa randonnée, Soins aux chevaux, Secourisme équin, Attelage en randonnée, Bâtage, Bivouac et intendance, Topographie partie 2. Plusieurs ressources ont été créées : le **Guide fédéral Galops® 1 à**

Grand régional de Tourisme équestre
GeoCheval.com
Rencontres du Tourisme équestre
Développement durable
Balisage équestre
Vidéos thématiques
Formulaire Devenez bénévole
Cours en ligne Campus FFE
Licence verte
Guide fédéral des activités équestres
Journée de la randonnée équestre
Experts fédéraux
Responsabilité sociale des organisations
Tourisme équestre
Diplômes d'encadrants
Equirando
Labels Tourisme équestre
Opérations de promotion
Concertation
Représentation européenne
Déclaration unique de manifestation
ChevalNature.info
Coopération France / Maroc

4 Pleine Nature, les cahiers Cavalier Nature en versions Poney et Junior, le questionnaire d'évaluation des connaissances Brevet Randonneur de Bronze. Des diplômes personnalisables et les insignes dédiés Randonneurs d'Argent et d'Or ont également été mis en Boutique FFE.



Mis en ligne fin 2019, le Campus FFE, site de e-learning, a été enrichi d'un **cours intitulé « Développer des itinéraires de tourisme équestre »**.

La FFE a lancé en juillet 2018 la **licence verte** - valable 30 jours pour 10€. Elle permet de passer l'ensemble des brevets fédéraux et de référencer ses journées de randonnée.

Labels

Le label Centre de Tourisme équestre a évolué en 2018, prenant en **compte les randonnées** validées sur le carnet électronique, pondérant le critère relatif au



FORMULAIRE

Un formulaire « Tous acteurs du développement du tourisme équestre : devenez bénévole ! » a été mis en ligne sur ffe.com/tourisme.

LICENCE

Début 2021, une « licence journalière » sera proposée lors de l'inscription aux manifestations DUM, invitation à rejoindre la grande famille du tourisme équestre fédéral.



© Simon Bourcier

nombre de licences Tourisme. Fin 2020, la FFE a redynamisé son label Cheval Etape, identifiant les établissements équestres en capacité d'accueillir des équidés à l'étape, en proposant une **nouvelle adhésion** éponyme, combinant à un tarif accessible visibilité et maillage renforcé des gîtes équestres.

Formation

En 2018, la FFE a proposé une formation BPJEPS activités équestres spécifiquement destinée aux titulaires de l'ATE, dirigeants d'établissements en activité, dans des conditions adaptées.

Le diplôme de **Guide de Tourisme Equestre** a également été relancé sous la forme d'une sur-qualification accessible aux personnes titulaires d'un diplôme d'enseignant.

L'engouement pour l'attelage et l'expertise nécessaire pour la conduite de certaines activités d'animation, de traction ou de transport, plébiscitées notamment par les collectivités, ont amené à la rénovation du MATE à l'été 2020. Le **nouveau Meneur d'Attelage de Tourisme équestre** devient un diplôme professionnel, bientôt finançable par les OPCO.

Afin d'accompagner les Comités dans l'organisation de leurs projets de tourisme équestre - manifestations, actions de développement au sein des clubs ou auprès du grand public - un **nouveau statut Expert fédéral**

Tourisme équestre a été créé. 17 professionnels reconnus pour leur expérience ont été nommés en juin 2020.

Itinérance à cheval



Le **Projet fédéral de développement des infrastructures** du tourisme équestre 2017/2020, précisant les missions des différents échelons territoriaux, a servi de feuille de route aux Correspondants régionaux Infrastructures et aux Comités.

Balilage

Deux sessions nationales de formation « Formateur de baliseurs équestres » ont été organisées, portant à 886 baliseurs équestres et 47 formateurs formés depuis la mise en place du cursus en 2011. La demande d'utilisation des **marques officielles de balilage** équestre est désormais accessible en ligne sur ffe.com/tourisme, facilitant le lien avec les collectivités territoriales.

Concertation

La FFE et l'Office national des forêts ont renouvelé leur partenariat début 2020, dans une démarche de collaboration renforcée autour de **facilités concernant le**

balilage et l'organisation de manifestations équestres en forêt domaniale.

Dans le même esprit de concertation avec les usagers et les aménageurs de la nature, la FFE a échangé avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et la Fédération nationale des chasseurs, aux côtés des autres fédérations de sports de nature dont son partenaire la Fédération française de cyclotourisme.

Elle a rejoint le groupe de travail Chemins ruraux de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, et a accompagné les associations de cavaliers, clubs et comités concernés par des modifications d'itinéraires, pour défendre les intérêts des pratiques d'itinérance à cheval et la préservation de **l'accès aux chemins** pour les cavaliers et meneurs.

Associée au lancement de la plate-forme de veille des sites de pratique Suric@te, la FFE a contribué à son évolution, en sollicitant l'ajout des Comités comme destinataires et administrateurs des signalements des pratiquants. Ce sera chose faite début 2021 !

Grands itinéraires

La FFE-CNTE a continué à s'impliquer dans la création de la **Route européenne d'Artagnan**.

Pilote d'un consortium de 12 partenaires publics-privés de 6 pays européens, de mai 2016 à octobre 2017, la FFE-CNTE a accompagné la mise en œuvre de la REA, représentant plus de 6 000 km d'itinéraires, et organisé son inauguration officielle en 2017.

TROPHÉES

En 2020, GeoCheval a été nommé aux Trophées de l'innovation du tourisme, dans la catégorie France.

Par cette nomination, la FFE et le CNTE se démarquent par leur inventivité, leur écoute des besoins des pratiquants et des clubs, et leur capacité à être force de proposition pour développer les activités équestres, pour chacun.

Une convention a été conclue en 2018 avec l'Association européenne Route d'Artagnan pour la valorisation homogène des itinéraires, grâce à l'investissement des Comités régionaux et départementaux de tourisme équestre.

Par ailleurs, la FFE a appuyé la candidature pour la certification « Itinéraire culturel » du Conseil de l'Europe, déposée en juillet 2020 par AERA.

SIG et GeoCheval



Après une expérimentation SIG en Centre-Val de Loire, la démarche, les outils et les procédures de travail ont été déployés à l'échelle nationale début 2017.

Afin de valoriser les **itinéraires transmis par les CRTE et CDTE**, la carte web GeoCheval a été mise en ligne quelques mois



Signature du partenariat entre la FFE et l'ONF. Dominique de Villebonne, représentant Bertrand Munch, directeur général de l'ONF et Serge Lecomte, président de la FFE, 28 février 2020.

plus tard. Un site dédié est venu habiller cette carte interactive en 2019.

Une **version GeoCheval Premium** a été développée et lancée fin 2019. Si GeoCheval Classic reste accessible au grand public, de nouvelles fonctionnalités sont mises en avant en tant qu'Avantage Licence dans la version Premium : bibliothèque d'itinéraires élargie, fonds de carte IGN, téléchargement des tracés GPX et affichage de ses tracés...

L'outil SIG a été mis à contribution pour **accompagner les Comités dans leurs projets** de tourisme équestre (réalisation de cartes et de plans, comme supports de promotion ou comme outils d'aide à la décision) : événement « 500 cavaliers pour les 500 ans de Chambord », projet Handidream (en lien avec Cheval & Diversité), Equirando 2017, 2019 et 2021. La FFE-CNTE a formé 88 collecteurs GPS et 8 formateurs depuis la mise en place du cursus fin 2015.

Événements et promotion des activités

Journées thématiques

La Journée nationale de l'attelage de loisir est devenue en 2019 la **Journée de l'attelage**, fête de toutes les pratiques attelées : tourisme équestre, TREC attelé, endurance en attelage, débardage, attelage de tradition... Une

centaine de manifestation sont organisées chaque 3ème dimanche d'avril, pour célébrer et encourager cette pratique conviviale et accessible à tous.

Nouvelle manifestation nationale, la **Journée de la randonnée** équestre était programmée au 17 mai 2020. Ce jour-là, clubs et associations étaient invités à organiser une activité ou un événement d'équitation d'extérieur. Rendez-vous le 16 mai 2021 pour la première édition !

Le kit de communication de la Semaine européenne du développement durable a été amélioré avec des flyers ensemencés et des **fiches pratiques « Activités clés en main »** - cette nouvelle collection compte 40 fiches, disponibles sur ffe.com/devdurable.

Le **Trophée FFE** du développement durable a récompensé les meilleures initiatives des centres équestres et associations de cavaliers.

Equirando

Manifestation phare du tourisme équestre, la 51^{ème} édition de l'Equirando s'est déroulée en juillet 2017 au parc de loisirs de Bouvent (01). 850 Equirandins ont défilé en costume sur le thème « Folklore des régions » dans les rues de Bourgen-Bresse, où près de 50 000 personnes étaient venues applaudir les cavaliers !

L'Equirando 2019 s'est tenu début

août 2019 au Haras des Bréviaires (78), réunissant 850 participants dont 19 meneurs et 65 enfants via l'Equirando Kids.

La FFE-CNTE accompagne le Comité d'organisation de l'Equirando 2021, qui se tiendra du 31 juillet au 1^{er} août 2021 au Parc départemental de l'Isle-Briand, au Lion d'Angers (49). En 2021, **l'Equirando fêtera ses 60 ans !**

Plus grand rassemblement européen de tourisme équestre, l'Equirando réunit à chaque édition une quarantaine de cavaliers étrangers !



Rassemblesments

Le **label Grand Régional de Tourisme équestre** (GRTE) a été relancé en 2018 afin de mieux valoriser la diversité des manifestations et événements organisés en régions et en départements.

Cette même année, la FFE-CNTE a lancé la **Déclaration Unique de Manifestation**. Rallies, randonnées, manifestations multi-activités, spectacles équestres... peuvent y être enregistrés.

A la fois **calendrier fédéral et outil de gestion des manifestations** non-compétitives permettant de satisfaire à un certain nombre d'obligations légales pour les rassemblements d'équidés, c'est un des services proposés par la FFE aux pratiquants et aux organisateurs de manifestations de tourisme équestre.

En 2019, la DUM s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités : possibilité de proposer plusieurs types d'événements ou activités pour une même manifestation et d'y lier des tarifs différents.

Les cavaliers individuels pourront également s'inscrire directement aux manifestations DUM en 2021 ! Le **paiement en ligne** facilitera leur inscription et pour les organisateurs, la gestion de leur événement.

Opérations de promotion

En 2020, **deux opérations nationales de promotion** ont été organisées : « Le cheval naturellement », proposant des séances découvertes au sein des 122 clubs partenaires et durant l'été, l'offre packagée à 35€ « Tous à cheval en France ».



© FFE/PSV



A Cheval en France.com, la plateforme vitrine des séjours, stages, randonnées et promenades proposés par les clubs FFE, a régulièrement été mise en avant.

Publications
Depuis 2017, le trimestriel L'Estafette est adressé par email aux licenciés, une quinzaine de jours après sa publication papier. Une réflexion autour de sa digitalisation

a donné naissance au **webzine ChevalNature.info**, fin 2019.



Le catalogue Cheval Nature, édité chaque année à 7 000 exemplaires, a été diffusé lors des salons et manifestations nationales et régionales.

Développement durable

La FFE participe aux travaux du **Club Sports et Développement durable**, initié par le Ministère des Sports pour mutualiser les savoirs, expériences et travaux sur la thématique. Elle a contribué au groupe de travail mené par le Comité national olympique et sportif français pour la création d'une boîte à outils commune à tous les acteurs du mouvement sportif et d'un outil d'auto-diagnostic dédié à la démarche de **responsabilité sociétale des organisations** (RSO).

La FFE a signé fin 2019 la Charte des **15 engagements éco-responsables**, lancée par le Ministère des Sports et WWF, à la fois en tant qu'organisateur d'événements sportifs et gestionnaire d'équipements mobilisés autour des enjeux environnementaux.

A l'international

Engagée dans le réseau European Network of Outdoor Sports (ENOS), la FFE-CNTE a été sélectionnée pour présenter ses projets innovants lors des Euro'Meet, plus **grand**



rassemblement des acteurs européens des sports de nature, lors des éditions 2017 et 2019.

La FFE et la FITE ont participé de 2017 à 2019 au projet Benefits of Outdoor Sports for Society, piloté par ENOS dans le cadre d'un programme Erasmus+ Sport. Elle y a mis en avant la démarche Cheval & Diversité ; lors de la restitution en présence du chef d'unité Sport de la Commission européenne, la **valeur sociale des activités de médiation avec les équidés** y a été reconnue comme particulièrement importante.

La FFE a participé au **Forum des Itinéraires culturels européens**, en 2017 à Lucca (Italie). Organisé par le Conseil de l'Europe, il regroupe les coordinateurs de projets candidats à la labellisation et les gestionnaires d'itinéraires labellisés. La FFE avait été sélectionnée pour présenter la Route européenne d'Artagnan.

Enfin, en lien avec la Fédération internationale de tourisme équestre, la FFE-CNTE est partie prenante depuis fin 2020 d'une **coopération France / Maroc** autour du développement du tourisme équestre en région Fès-Meknès.

Durant l'olympiade, la FFE-CNTE a su se montrer dynamique et innovante, en accompagnant les professionnels pour développer leurs activités d'équitation de pleine nature, tout en proposant des services aux randonneurs d'un jour ou de toujours.



Jean-Pierre Blache,
Président du CNTE



Carole Danglard,
Secrétaire générale du CNTE



François Albertini,
Administrateur du CNTE



Valérie Housset-Dalodier,
Administratrice du CNTE



Tiphaine Vermeulen,
Administratrice du CNTE



RENCONTRES DU TOURISME ÉQUESTRE 2020

Les responsables d'associations de cavaliers et/ou meneurs, et les professionnels exerçant au sein d'un établissement équestre pratiquant l'équitation de pleine nature ou s'y intéressant, ont été invités aux Rencontres du Tourisme équestre, organisées par la FFE-CNTE.



Les Rencontres (inter)régionales programmées au printemps 2020 n'ayant de facto pu se tenir, elles se sont déroulées sous un format alternatif, par la volonté de Serge Lecomte, président de la Fédération Française d'Équitation, et de Jean-Pierre Blache, président du Comité National de Tourisme Équestre, de maintenir ces temps d'échange autour du développement de l'équitation de pleine nature. Partage de projets structurants mis en œuvre en région et en département, échanges sur les actions et ressources mises à disposition par la Fédération et propositions de solutions pour répondre aux besoins et attentes ont rythmé les Rencontres du Tourisme équestre. Chaque séance fut fructueuse !

Résolument interactives, entre affichage en temps réel des contributions des participants par thématique, et questions

réponses avec l'équipe d'élus et de permanents FFE – CNTE, ces Rencontres du Tourisme équestre étaient placées sous le signe de l'écoute partagée et d'échanges constructifs. Les échanges ont d'ailleurs fait écho à plusieurs réflexions menées par la Fédération quant à l'amélioration de certains outils ou services.

Les administrateurs Tourisme de la Fédération Française d'Équitation et du Comité National de Tourisme Équestre, et Frédéric Bouix, délégué général de la Fédération Française d'Équitation, participaient à ces Rencontres du Tourisme équestre.

Serge Lecomte, président de la Fédération Française d'Équitation, a assisté aux deux séances du 28 septembre. Il a rappelé que le tourisme équestre est l'essence-même de l'équitation : la motivation première pour apprendre à monter à cheval étant de pouvoir aller en pleine nature.

Retour sur la session Associations*

La session estivale a réuni 130 participants.

Itinérance à cheval ou en attelage, mise en produit, concertation avec les sports de nature, recrutement, diversification et fidélisation des cavaliers, synergies entre établissements équestres, formation des pratiquants et des encadrants, relations avec les collectivités et établissements publics ont rythmé les échanges.

Retour sur la session des Professionnels*

La session automnale a réuni 120 participants.

Diversification des activités en lien avec les clientèles accueillies ou ciblées, mise en produit, synergies entre établissements équestres, formation des pratiquants, des encadrants et de la cavalerie, labellisation, lien entre et avec les Comités ont animé cette session Pro.

Paroles de participants

« Ces Rencontres du Tourisme équestre furent très constructives, abordant des solutions concrètes sur des thèmes précis »

Carole DANGLARD,

Secrétaire générale du CNTE

« Les échanges lors de ces Rencontres ouvrent les horizons et le champ des possibles, et contribuent à construire un projet Tourisme équestre en phase avec la vision actuelle et à venir »

Jean-Pierre BLACHE,

Président du CNTE

« Les échanges sont intéressants et mettent en lumière les pistes de coopération entre structures équestres. Merci à la FFE pour les outils mis à disposition, à nous de les utiliser ! »

Valérie HAMELIN-BOYER,

Présidente du CRE Grand-Est

« C'est précisément l'esprit fédéral d'accompagner les initiatives de terrain, de les modéliser et les déployer pour et par chacune et chacun au sein de notre Fédération »

Frédéric BOUIX,

Délégué général de la FFE

Rendez-vous pour la restitution !

La restitution des Rencontres du Tourisme équestre 2020 se tiendra sous un format digital permettant de conserver la dynamique des échanges : une Rencontre du Tourisme équestre en plénière à ne pas manquer !

* Le point d'étape complet sur ffe.com/tourisme/actualites

COMMENT DÉCOUVRIR L'ATTELAGE DE RANDONNÉE ?

Le tourisme équestre, c'est une utilisation du cheval pour partir en voyage. Ce voyage a deux caractéristiques : il est lent et permet la redécouverte de la nature. La pandémie nous a enfermés mais elle a aussi « remis en selle », même les meneurs, le cheval dans le milieu naturel de nos campagnes. Pour beaucoup de meneurs, voyager au pas d'un cheval attelé est à découvrir.

Nous allons examiner toutes les composantes d'un équipage.



Manco et Neptune, deux vaillants Haflinger en randonnée traversent un gué.

Le cheval ou poney

Toutes les races sont adaptées à la randonnée. Mais la taille et le poids de l'équidé déterminent le poids de la voiture possible. Un poney de type Mérens ou Fjord emmènera deux adultes et leurs bagages. Un Percheron ne peinera pas avec trois ou quatre personnes.

Un équipage en paire est idéal car il donne une capacité de traction plus grande. Dans tout type d'attelage, la préparation et l'entraînement sont essentiels. Le cheval va parcourir environ 25 km par jour mais il doit pouvoir atteindre 40 km sans fatigue excessive en terrain varié. Cela signifie une préparation progressive de deux à trois mois avec la voiture qui fera le voyage.

Il doit répondre à quelques exigences normales pour un cheval d'attelage :

- Être mis à la voiture dans le calme.
- Se déplacer aux allures (pas et

trot) sans accélérer et en respectant l'allure choisie par le meneur.

- Accepter l'arrêt dans l'immobilité, meneur aux guides sans personne à la tête, pour pouvoir faire les courses chez le charcutier du village par exemple.

- Reculer droit avec une voiture à quatre roues. L'idéal est même qu'il soit apte à remiser sa voiture.

Pour une randonnée, un cheval d'attelage doit être ferré 2 à 3 jours avant le départ pour éviter de terminer une randonnée d'une semaine avec des fers à demi usés.

La voiture

Deux ou quatre roues, il faut faire le bon choix. Une deux roues est plus légère. Son grand problème est de l'équilibrer. Sinon elle risque de peser sur le dos du cheval ou de tirer sur la sangle en montée ou en descente. Avantage de la deux roues, elle ne risque

pas de se mettre en portefeuille.

La quatre roues est plus lourde mais plus facile à charger.

Mais dans les deux cas, choisissez de grandes roues. Votre voiture sera moins tirante et plus confortable. Une roue de grand diamètre ne se bloque pas dans les trous en donnant des à-coups néfastes au confort des passagers et du cheval. Des freins à disque et un frein de parking sont à prévoir. Beaucoup de meneurs qui ne font pas de compétition utilisent une voiture de marathon. Ces voitures sportives ont des suspensions dures et un espace arrière peu pratique pour les bagages. L'idéal est une voiture wagonnette avec un arrière fermé permettant d'emmener passagers et bagages suivant le type de chevaux attelés. Une voiture lourde risque de fatiguer vos équidés. Voyagez léger, vous aurez un ou deux chevaux heureux...

Le menage en randonnée

Le meneur met en action cheval et voiture par son menage qui doit associer respect du cheval, sécurité et efficacité. Il faut d'abord un harnais propre et bien réglé, deux exigences importantes car le cheval va être équipé de son harnachement pendant de nombreuses heures. Le mors sera celui qui est utilisé habituellement. Ne pas mettre les guides à une passe plus basse. Ce n'est pas le mors qui arrête le cheval mais la confiance qu'il a en son meneur. En automobile, conduire avec une seule main est imprudent. En attelage, c'est une sécurité. Pouvoir arrêter son cheval, le faire tourner ou tout simplement le conduire en ligne droite, guides dans la main gauche est le meilleur moyen de mener en randonnée. Votre main droite sera libre pour actionner le fouet qui, je le rappelle, est une aide et non un moyen de répression. Un cheval effrayé peut être canalisé à l'aide du fouet allongé du côté où il veut fuir. Cela ne veut pas dire que si vous menez à deux mains, vous ne pouvez pas partir en randonnée. Affirmer cela serait du dogmatisme.

Dans la méthode Achenbach, la main droite intervient par moment. Il faut dire qu'elle a aussi pour mission de toujours tenir le fouet. Conclusion, la randonnée peut conduire à se perfectionner, ce qui est le but de toute pratique équestre. Mener se fait par la rotation de la main et son déplacement latéral.

Sécurité

- Il faut deux triangles réfléchissants à l'arrière de la voiture (type remorque) et non pas des catadiopres.

- En cas de circulation nocturne, deux feux blancs vers l'avant (type lampe frontale) posés sur la

voiture et un feu rouge arrière à gauche. Ces feux sont aussi utilisables par temps de brouillard.

- Les papiers de vos chevaux à jour de leur vaccination.

- Votre licence FFE.

A l'extérieur, vous êtes un usager assujéti au code de la route.

L'attelage, une activité familiale

Être meneur ou meneuse, c'est pouvoir emmener enfants, petits-enfants et amis. C'est donc une responsabilité et une pratique qui s'apprend. Pour vous donner une idée de ce qu'est la

découverte et l'apprentissage de l'attelage, j'ai interviewé Valérie Winzen, monitrice d'attelage. Son expérience est celle de bien des enseignants de notre passion. Pour atteler en sécurité, il faut suivre une formation.

Interview de Valérie Winzen, Experte fédérale tourisme équestre spécialisée en attelage.

ENSEIGNER

L'ATTELAGE DE LOISIR DE RANDONNÉE ?

« Mon grand-père avait un cheval et une charrette », conclusion, « l'attelage, c'est facile et je peux me lancer sur les traces de mon grand-père ». Voici, ce qu'entend souvent Valérie Winzen. En tant qu'expert fédéral Tourisme équestre et meneuse aguerrie, son expérience et son professionnalisme ont été reconnus par la FFE et le CNTE. Maître randonneur et titulaire du brevet de Chef de caravane, elle est le seul expert d'attelage de loisir en France.

Valérie Winzen reçoit des cavaliers, des débutants (certains ont déjà acheté voiture et cheval avant d'avoir mené) ou encore des meneurs qui se sont rendu compte que sans une bonne formation de base, il peut être dangereux de

s'aventurer sur chemins et routes pour randonner.

La roulotte attire beaucoup. Symbole du voyage lent, elle permet de vivre dans son moyen de déplacement. C'est très séduisant. Beaucoup veulent découvrir l'attelage de loisir, une formule qui reste à imposer car il n'y a pas que l'attelage sportif.

Comment devenir meneur de tourisme équestre

Le premier contact est souvent une journée d'initiation qui permet de découvrir le cheval d'attelage équipé d'un harnais dont chaque partie a une destination (bricole pour tracteur, avaloir pour retenir...). La voiture constitue un autre moyen de découverte avec notamment

ses freins. Enfin, une sortie est très importante. Sur le siège du meneur, le maître d'attelage explique ses actions de main, montre l'usage des freins, fait découvrir l'importance de la voix, souvent à la surprise des cavaliers et la nécessité de garder le fouet à la main.

Ensuite, l'apprenti meneur prend contact avec les guides pour éprouver le ressenti des actions de main. A droite, Valérie Winzen garde la maîtrise des freins. Le cheval est un maître d'école, terme que l'on employait à l'origine pour un cheval d'expérience qui assistait le meneur lorsqu'il mettait un jeune cheval à l'attelage. Aujourd'hui, il aide une ou une débutante.

Une seule journée ne forme pas un meneur aguerri. Des formations de plusieurs jours sont proposées, sachant que 5 ou 6 journées complètes sont nécessaires pour avoir une approche et aborder l'attelage en sécurité. Les élèves sortent en extérieur car tourner en rond dans une carrière ne permet pas d'être confronté aux surprises qui attendent un équipage (tracteur, moto, piéton...).

Cheval et voiture sont fournis mais on peut aussi venir avec son propre matériel et une préparation du cheval est également possible. Cela me paraît essentiel. Valérie a raison de pratiquer une pédagogie démonstrative.

Une formation de six semaines complètes

Ceux qui veulent devenir des meneurs de bon niveau menant au brevet fédéral de Meneur

d'attelage de tourisme équestre (MATE), une formation de six semaines complètes dans l'année paraît une bonne initiative. Tous les cours sont complétés par des formations d'orientation (cartes IGN, GPS, boussole...), une base de bourrellerie, les soins aux chevaux et leur alimentation, enfin tout ce qui permet de vivre heureux avec un cheval. Détail qui a son importance, une journée de formation comprend sept heures d'activités avec un arrêt déjeuner.

Bon courage et ensuite, bonnes rando.

TROUVER UN CLUB

Vous recherchez un club pour pratiquer l'attelage de loisir ? Utilisez le module de recherche sur ffe.com, filtrez les occurrences avec le label Ecole Française d'Attelage ou en fonction de votre région.

VIDÉO

Pour une première approche technique de la pratique de l'attelage, découvrez la vidéo dédiée à ce sujet. Rendez-vous sur la playlist Tourisme équestre de la chaîne Youtube de la Fédération Française d'Équitation.



Valérie Winzen aux guides, son Cob est calme et droit prêt à prendre la route.

COMMENT ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE SON CHEVAL EN EXTÉRIEUR ?

L'hiver arrive et il n'est pas sans conséquence sur nos chevaux. En effet, une attention toute particulière doit être portée sur l'hébergement, l'alimentation, l'état de santé et également sur le travail de votre cheval durant cette saison afin de respecter ses besoins et d'assurer son bien-être.



Le protéger face aux variations climatiques

Le cheval adulte a une zone de confort thermique qui se situe entre +5°C et +25°C : dans cette fourchette de température, le cheval ne fournit aucune dépense énergétique supplémentaire pour maintenir sa température interne. Cette zone se situe chez nous aux alentours de +25°C ; ce n'est donc pas parce que l'on a froid que le cheval aussi ! En revanche, il faut rester vigilant aux vents froids et à la pluie qui, en aplatissant le poil, diminuent le pouvoir isolant de celui-ci.

Afin de protéger vos équidés en période hivernale, il est important de leur fournir un abri, naturel

(arbres, haies) ou non ; celui-ci doit surtout être orienté contre les vents dominants.

Pour la couverture, il convient d'agir au cas par cas. Le grammage (g/m²) et le type de couverture (imperméable ou polaire) seront différents selon les conditions climatiques, la condition physique du cheval, l'intensité de son activité, son lieu de vie ou encore l'épaisseur de son poil.

Modifier son alimentation

Pour se réchauffer en hiver, le cheval va devoir utiliser davantage d'énergie qu'il trouve dans sa nourriture ; il faut adapter sa ration. L'idéal est de proposer du foin à volonté dans un râtelier car

ce dernier ne retient pas l'eau et empêche ainsi le foin de pourrir. Pour l'abreuvement, il faut s'assurer que l'eau dans l'abreuvoir n'est pas gelée.

Prendre soin de ses pieds

L'humidité et le froid peuvent provoquer une irritation au niveau du creux du paturon qui apparaît sous forme de pli horizontal : on parle de crevasses. Cela devient problématique lorsque la bactérie *Dermatophilus congolensis* est présente dans la boue car elle entraîne une infection dans les crevasses et provoque la gale de boue. Les symptômes sont des croûtes suintantes, une peau rouge, une chute de poils ou encore un gonflement des membres qui peut provoquer une boiterie. Il est possible de la traiter à l'aide de savon et pommade antiseptique ; n'hésitez pas à vous rapprocher de votre vétérinaire.

Les sols humides peuvent également être responsables de fourchette abîmée : elle dégage une odeur désagréable et semble molle au toucher. Après avoir nettoyé, séché et traité, il convient d'appliquer du goudron en prévention pour empêcher l'eau de passer, et éviter la récurrence.

Adapter sa séance

Les températures hivernales vont demander un échauffement plus long que d'habitude, pour le cheval et pour nous, pour éviter les blessures. Il faut aussi adapter son travail selon l'état des sols : attention aux terrains boueux et routes qui peuvent être glissants ! Enfin, si le cheval a transpiré, il



devient plus vulnérable au vent et au froid : il faut le laisser sécher dans un box ou frotter de la paille contre lui pour accélérer le processus.

CONSTRUIRE UN ABRI

Nous vous conseillons de consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU), disponible dans votre mairie ou sur le site Géoportail Urbanisme, avant toute demande ou dépôt de permis de construire et/ou aménagement. Si votre abri est installé pour plus de trois mois, il vous faut :

- Faire une déclaration préalable de travaux auprès de votre mairie pour un abri dont la surface de plancher est de 20m² ou moins.
- Faire une demande de permis de construire à votre mairie pour un abri dont la surface de plancher est supérieure à 20m².

LIENS UTILES

plu-en-ligne.com
geoportail-urbanisme.com



Oiseaux d'eau

Sans y prendre garde, l'automne est arrivé. Charlotte et O'freez ont décidé de se promener au bord des étangs, car les couleurs y sont très belles en cette saison et surtout Charlotte peut y observer de nombreux oiseaux...

En s'approchant du bord, O'Freez effraie une drôle de poule noire qui va vite se cacher derrière les roseaux. C'est une poule d'eau, qui même très farouche est présente partout, même dans les bassins des jardins publics.

- Tiens, se dit Charlotte, en voilà justement une qui court sur l'eau pour s'envoler.

Ce n'est pas une poule d'eau, mais une foulque, qui est la seule à devoir prendre son élan en « courant » sur l'eau pour prendre son envol. Pour ne pas les confondre rien de plus simple : la poule d'eau a le bec rouge orangé, alors que celui de la foulque est blanc avec un écusson blanc sur la tête ; et si les oiseaux s'enfuient à la nage, Charlotte pourra admirer les ravissantes plumes blanches sur la queue de la poule d'eau alors que la foulque est entièrement noire.

O'Freez regarde de son côté avec attention un étrange échassier gris parfaitement immobile. C'est un héron cendré à l'affût. Très bon chasseur, il peut patienter ainsi de longs moments avant d'attraper d'un seul coup de bec le poisson qui se sera approché trop près. O'Freez

est impressionné. Quand c'est l'heure de sa ration, il aurait plutôt tendance à se faire remarquer par tous les moyens pour être le premier servi !

Proche de son cousin cendré, la grande aigrette blanche est le plus grand héron d'Europe. Elle doit son nom à ses « aigrettes », longues plumes très fines, qui ornent le dos des mâles pendant la période nuptiale (de reproduction). C'est d'ailleurs à cause de ses aigrettes que l'espèce a failli disparaître au XIX^{ème} siècle, car ces plumes étaient très prisées pour les chapeaux et costumes de music-hall. Heureusement c'est une espèce protégée depuis les années 1980 et elle est de plus en plus présente dans nos régions.

- Et celui-là ? se demande Charlotte, en observant un oiseau noir longiligne perché sur un morceau de bois mort.

C'est le grand cormoran. Son nom signifie « corbeau des mers » et il vit habituellement en colonie le long des côtes rocheuses. Mais il se plaît aussi à l'intérieur des terres, là où les eaux sont poissonneuses. C'est un plongeur et un grand amateur de poissons, au grand désespoir des pêcheurs et à tel

point qu'il menace la faune piscicole de certains fleuves sauvages comme la Loire.

Autre excellent plongeur, le grèbe huppé. Avec leur touffe de plumes orangées et noires sur la tête au printemps et leur parade nuptiale digne d'un spectacle de danse aquatique, ils forment le couple le plus élégant de l'étang !

- Ceux-là, je les reconnais, dit Charlotte en regardant s'approcher un groupe de canards colverts.

C'est le plus facile à reconnaître, surtout le mâle avec sa tête et son cou vert brillant. Il se plaît dans tous les milieux humides et se nourrit de tout (petits insectes, graines ou végétaux). C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il lui arrive de quitter son point d'eau et d'explorer la campagne alentour.

- Justement ils ont l'air d'avoir faim, se dit Charlotte en cherchant des miettes de pain au fond de sa poche.

Ce n'est pas une bonne idée Charlotte, même si tout le monde le fait, en effet le pain n'est pas adapté pour les canards qui ne peuvent pas le digérer correctement et ont une sensation de rassasiement qui

les incite à ne plus diversifier leur nourriture au risque de développer des carences. Mieux vaut garder le vieux pain pour O'Freez et jeter aux canards des épluchures de légumes.



Randonneurs en herbe

Avoir ton cheval chez toi

Tu rêves d'avoir ton propre cheval ou poney à la maison et de l'entretenir entièrement ? Mais connais-tu les responsabilités qui t'attendent et le temps à lui consacrer ? Car cela demande de la disponibilité et des compétences particulières. Faisons ensemble le tour de la question.

Certes, il est toujours possible de mettre son cheval en pension dans un centre équestre ou chez un professionnel de la randonnée, mais l'avoir chez soi, à la maison et s'en occuper entièrement est une autre affaire ! D'abord, il faut savoir qu'il est toujours préférable d'offrir à ton cheval la compagnie d'un copain d'écurie, car tout seul il s'ennuie. C'est donc un projet que tu peux prévoir avec un ami qui a également un cheval, et avec qui vous partagerez leur entretien. De plus, tu t'ennuieras moins si vous êtes deux et que vous travaillez ensemble.

BOX OU PÂTURE ?

Pas question de laisser le cheval constamment en box, car il doit pouvoir se déplacer dans une pâture ou dans un paddock suffisamment grand. Avantage de la pâture : le cheval peut brou-

ter l'herbe qui représente une grande partie de son alimentation. On compte généralement 7 000 mètres carrés par cheval, mais un bon millier de mètres carrés peut suffire si l'alimentation est complétée avec du foin et des granulés.

Principal problème donc, avoir accès à une pâture le plus près possible de la maison. Cet espace doit être bien clôturé et autant que possible disposer d'un accès permanent à de l'eau. Ce qui évite les corvées d'abreuvement, sachant qu'un cheval boit une quarantaine de litres d'eau par jour lorsque le temps est sec et chaud. Il faudra cependant surveiller le point d'eau qui peut geler en hiver ou se retrouver à sec en été. La pâture doit être équipée d'un abri où le cheval peut se protéger, notamment des insectes qui le harcèlent à la belle saison.



© Claude Lux

Même si tu ne le montes pas régulièrement, il est nécessaire de surveiller quotidiennement ton cheval en pâture pour t'assurer que tout va bien. Ce qui demande également du temps et de la disponibilité.

Si tu ne disposes pas de suffisamment de place pour que le cheval puisse se déplacer tout au long de la journée, il faudra lui donner un exercice quotidien. C'est certes agréable à la belle saison, mais nettement moins lorsqu'il pleut à verse ou qu'il gèle à pierre fendre. D'autant qu'en hiver, le cheval est généralement couvert de boue et qu'un pansage long et soigné est nécessaire. Si tu disposes d'un box, tu peux le mettre à l'abri par mauvais temps, mais pas plus d'une journée sans lui donner de l'exercice. Il faudra

alors curer et entretenir le box, ce qui prend du temps.

NOURRITURE ET SOINS

Dès l'automne et pendant l'hiver, l'herbe s'arrête progressivement de pousser. Il faudra donc apporter du foin à ton compagnon et des granulés chaque jour, s'il travaille régulièrement. Ce qui représente une certaine servitude au moins deux fois par jour. S'il est agréable d'aller voir son cheval au fond de la pâture en été, en revanche lorsque le sol est boueux, qu'il pleut et qu'il fait froid, c'est bien moins drôle !

Il faudra également être disponible lorsque, tous les deux mois au minimum, le maréchal-ferrant vient le ferrer. Même disponibilité nécessaire lors de la livraison du foin et des aliments, qu'il



© Claude Lux

CAPACITÉ DÉTENTEUR D'ÉQUIDÉ

La capacité détenteur d'équidé s'adresse à tous les licenciés de la FFE et plus particulièrement aux propriétaires ou futurs propriétaires qui souhaitent acquérir les connaissances indispensables pour gérer un équidé au quotidien en maximisant son bien être et être en règle avec les obligations et la réglementation en vigueur.

La formation comprend deux modules d'une durée minimale de 7 heures chacun. La formation au module A est dispensée en ligne sur le campus numérique de la FFE.

La formation au module B se déroule obligatoirement en présentiel au sein d'un établissement équestre agréé par la FFE dont la liste est disponible sur le site internet de la FFE.



faut prendre le temps de ranger dans un endroit suffisamment grand et sec. Sans entrer dans le problème du coût de revient du cheval chez soi, tu dois t'attendre à faire face à des frais vétérinaires inattendus en cas de maladie ou d'accident. Ce qui est cependant rare.

ENTRETIEN DE LA PÂTURE

Pour continuer à produire une végétation de qualité, la pâture doit être entretenue. Il faut en effet la tondre une à deux fois par an, et surtout détruire les zones de mauvaise herbe nommées refus, que le cheval ne consomme pas. Car mal entre-

tenue, la pâture est progressivement envahie par une mauvaise végétation, au détriment de l'herbe consommée par le cheval. Le broyage des refus nécessite du matériel agricole comme une faucheuse tirée par un tracteur. Il faudra alors t'adresser à un agriculteur qui habite près de chez toi.

Normalement une clôture électrique ne nécessite que peu d'entretien, mais il faut la tester régulièrement pour t'assurer qu'elle soit bien sous tension sur tout le long. Tu devras également couper les herbes qui, en poussant, touchent le ruban du bas en créant des pertes électriques qui réduisent l'efficacité de la clôture.

PENDANT LES VACANCES

Ce n'est pas parce que tu entretiens un cheval, que tu ne peux plus partir en vacances. Pendant tes absences, il faudra alors faire confiance à une personne qui surveille ton cheval quotidiennement, le nourrit et veille à ce qu'il ait de l'eau à sa disposition. Mais si vous êtes deux à partager la pâture, il suffit de s'organiser pour ne pas s'absenter en même temps.

Tu l'as compris, l'entretien d'un cheval prend du temps et crée des frais. Sans vouloir t'inquiéter il faudra également t'attendre à faire face à des problèmes comme l'arbre qui tombe sur les clôtures suite à une tempête, le

cheval qui s'échappe au risque de provoquer un accident, celui qui tombe dans un fossé ou encore celui qui se blesse et que tu ne peux pas monter pendant un certain temps.

Mais par-delà tous ces risques, quel plaisir d'aller retrouver et monter ton compagnon chaque fois que tu le désires et d'établir avec lui une relation d'affection et de complicité !

Bon courage pour la réussite de ce beau projet !

DICO DE CAVALIER

Les vétérinaires emploient des expressions particulières qui peuvent t'être inconnues. Voici les significations de certaines d'entre elles.

PROPHYLAXIE

Ce sont des actions préventives destinées à protéger le cheval contre des maladies. Ce qui évite ensuite des soins lourds et coûteux pour soigner le cheval.

PATHOLOGIE

Désigne communément un trouble ou une maladie qui peut affecter le cheval. Ce terme désigne également la science qui a pour objet l'étude et la connaissance des maladies.

ŒDÈME

Désigne un gonflement anormal provoqué par une accumulation de liquide interne, au niveau par exemple d'un tendon enflammé ou qui a eu un choc. On dit parfois que le cheval « a un poteau », lorsque la zone des tendons d'un membre est enflée.

ASTUCE DU RANDONNEUR PROPRIÉTAIRE

. Afin d'éviter que les abreuvoirs de pâtures ne gèlent, les constructeurs proposent un modèle isolé et fermé par une grosse boule que le cheval doit pousser pour atteindre l'eau. Pour limiter la formation de glace sur un abreuvoir ouvert, une astuce de nos anciens consiste à laisser flotter un morceau ou un fagot de bois.

. Pour être certain qu'une clôture électrique est sous tension sur toute sa longueur, il est nécessaire d'installer un voyant de tête de ligne qui, en clignotant, indique que l'ensemble est efficace.

. Pour tester une prise de terre, il suffit de la toucher. Si tu ressens un picotement électrique, c'est qu'elle n'est pas efficace. Un piquet métallique plus long est alors nécessaire.

Enigme

Je suis une pratique équestre d'extérieur encore peu connue.

Je combine deux disciplines sportives.

On dit de moi que je suis impressionnante de par ma vitesse.

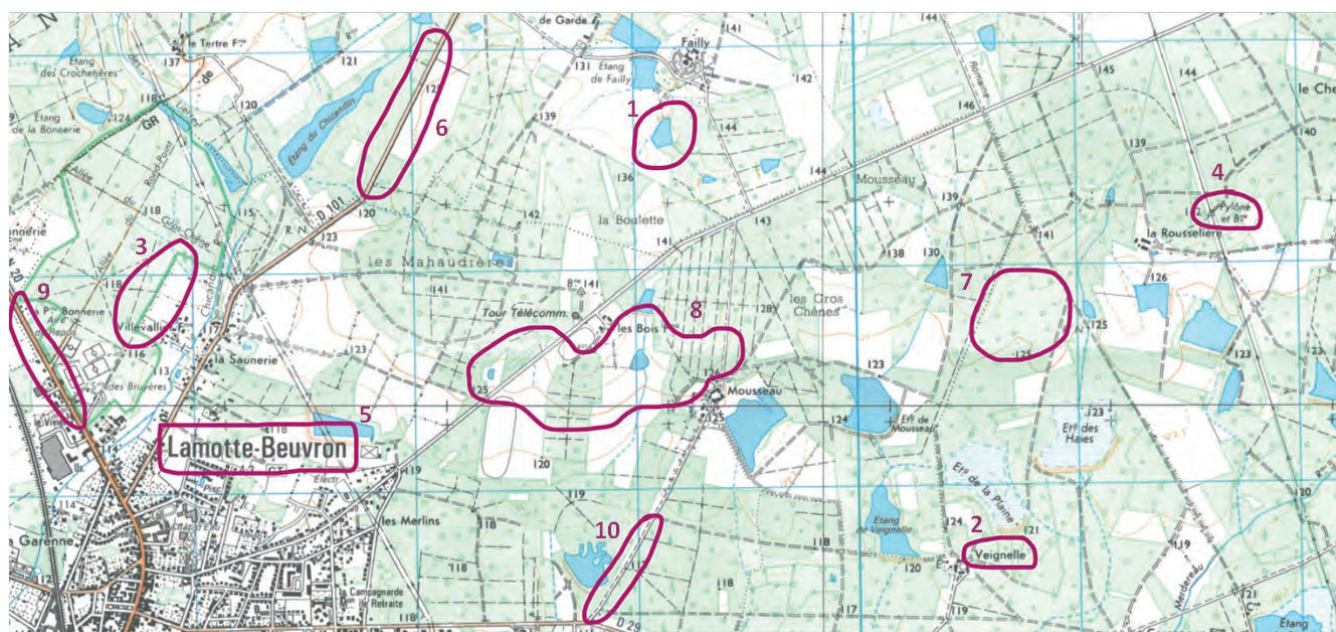
Mon objectif est de tirer dans une cible.

Qui suis-je ?

.....

Question officielle du Brevet de randonneur !

Replacez les numéros dans le tableau selon la carte



Lieu-dit	
Route départementale	
Point géodésique	
Courbe de niveaux	
Nom de village	
Nappe d'eau permanente	
Route nationale	
Bois de feuillus	
Limite de forêt domaniale	
Route étroite irrégulièrement entretenue	

SOLUTION ESTAFETTE 146

QUESTION

RÉPONSE : B

POINTS CORRESPONDANTS

RÉPONSES :

1 - C

2 - D

3 - B

4 - E

5 - A

QCM

RÉPONSE 1 : Insectes et Baies et fruits mûrs

RÉPONSE 2 : Croquettes ou pâtée pour chiens/chats à la viande

RÉPONSE 3 : Toute l'année

COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront le DVD des vidéos du tourisme équestre et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 février 2021 à FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

1921 - 2021 FÉDÉRATION CENTENAIRE

LICENCE 2021

LA LICENCE EST LE SIGNE D'APPARTENANCE À LA FAMILLE FÉDÉRALE ET LE PASSEPORT POUR PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION.



GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :

- Pratiquer son sport sans limites
- Être un interlocuteur privilégié de la FFE
- Être bien assuré pour toutes ses activités
- Profiter des avantages licence
- Bénéficier de sa Page Cavalier FFE
- Accéder aux nouvelles applications fédérales FFE Connect et FFE Licence+

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.



TOURISME ÉQUESTRE

La licence permet de :



Participer aux manifestations de tourisme équestre et aux compétitions officielles



Se former, en passant les diplômes de Galops® et Galops® de Pleine nature, les brevets de pratiquant de tourisme équestre. Les formations au balisage et à la collecte GPS, organisées par les CRTE-CDTE, sont ouvertes aux titulaires d'une licence FFE de plus de 18 ans.



Enregistrer ses journées de randonnée sur le carnet électronique



Accéder à davantage d'outils sur Geocheval.com

SUIVEZ-NOUS SUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

En randonnée,
avec ma licence FFE,
je suis mieux protégé



La licence FFE inclut

une assurance Generali

Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.

Pour plus d'informations, contactez Equi#Generali au 02 31 06 08 09
ou par email à equi@agence.generalif.fr

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

